ELECTIONS LEGISLATIVES DU 23 NOVEMBRE 1958. — 14me CIRCONSCRIPTION CARVIN

Le PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS présente deux candidats en qui vous pouvez avoir confiance

ÉLECTEURS, ÉLECTRICES

Vous irez aux urnes le 23 novembre pour élire un député de la 14e circonscription. Pour cette élection, on a ressuscité, le vieux mode de scrutin d'arrondissement dont JAURES disait : « Qu'il est un scrutin de défiance envers le suffrage universel ». Il ouvre la porte aux collusions les plus immorales au second tour.

La réaction avoue ouvertement que le retour à ce scrutin n'a qu'un seul but : réduire le nombre d'élus communistes.

Ce que la réaction et ses alliés ne pardonnent pas aux députés communistes, c'est de faire barrage à leur politique commune de misère et de guerre; c'est de rester fidèles en toutes circonstances à leurs paroles, fidèles et fermes à la cause des travailleurs.

Elles sait qu'ils ne sont pas des élus comme les autres, qu'ils vivent comme les travailleurs et qu'ils connaissent leurs difficultés. La réaction ne leur pardonne pas de n'avoir jamais été mêlés à aucun scandale.

Les communistes de la circonscription sont heureux et fiers de vous présenter les candidatures de :



Joseph LEGRAND

Ouvrier de la surface. — Ancien prisonnier de guerre
Membre du Comité Fédéral.

Fils d'un militant actif des mineurs de la fosse 4 d'Ostricourt, notre camarade participe très jeune aux luttes syndicales et du Parti Communiste Français.

Au côté de Cyprien QUINET, député patriote, assassiné par les nazis, de Gustave LECOINTE, Henri DARRAS, DUTAILLY, Nestor CALONNE et d'autres camarades, il mène une activité qui fait corps avec les luttes ouvrières antifascistes et républicaines.

Sans relâche, il travaille pour la réalisation de l'Unité d'Action des Communistes et Socialistes, de l'Unité Syndicale et du Front Populaire.

Ni les licenciements, ni la répression ne le feront dévier de sa ligne de conduite.

C'est par une confiance sans cesse renouvelée que les mineurs, travailleurs de toutes professions lui accordent leur confiance.

Avec fermeté, il fait face au patronat et dirigeants réactionnaires des Houillères et leur fait infliger de sévères condamnations ainsi qu'à l'ex-ministre socialiste Robert Lacoste pour violation des droits ouvriers.

Il apporte tous ses efforts à l'élaboration de nombreux projets de propositions de lois en faveur de la corporation minière.

Douloureusement frappé par la perte de quatre membres de sa famille, fusillés par les hitlériens ou morts en déportation, notre camarade est un ardent lutteur contre le fascisme et la guerre.

Père de quatre enfants, il connait les difficultés des familles ouvrières.

Sa modestie est égale à son dévouement inlassable à la cause de tous les travailleurs sans distinction.

En Joseph LEGRAND, le Parti Communiste Français, présente un homme d'action pour la défense des libertés, de la paix, des intérêts présents et à venir de tous ceux qui travaillent.



René SIX

Mécanicien
Maire de Montigny-en-Gohelle. — Ancien déporté.

Né dans une famille ouvrière qui comptera sept enfants, notre camarade connaîtra, dès son jeune âge, l'exploitation capitaliste.

A 17 ans, il sera licencié pour avoir refusé d'appliquer les méthodes de surexploitation aux usines Sartiaux.

Militant aimé de la classe ouvrière, il est responsable syndical depuis 1936. Administrateur de la Caisse de Secours et de la Caisse Autonome, il est l'un des plus ardent défenseur des retraités, des veuves, des invalides et orphelins. C'est lui, qui, avec Joseph LEGRAND, fit condamner les Houillères au sujet de l'article XI du Statut et dans de nombreux cas devant les Prud'hommes.

Adhérant à notre parti en décembre 1939, il participe à la lutte patriotique contre l'occupant. Il fut l'un des compagnons de lutte de Charles DEBARGE. Arrêté, déporté, il fit montre du tranquille courage républicain.

Elu maire de Montigny depuis janvier 1952, il donne l'exemple d'une gestion ouvrière, malgré les énormes difficultés dues au régime capitaliste.

Père de famille nombreuse, nul mieux que lui ne connaît les difficultés de vie que rencontre les familles ouvrières.

Voilà l'homme que notre parti a désigné comme suppléant au camarade Joseph LEGRAND.

Électeurs, électrices

Le 23 novembre, les travailleurs, les ménagères, les petites gens iront aux urnes, inquiets quant à la situation présente et s'interrogeant sur l'avenir.

Dans notre circonscription, comme dans tout le pays, la misère grandit, le coût de la vie augmente, les ouvriers sont de plus en plus exploités, la crise du logement sévit, le chômage menace, la misère de nos vieux et des déshérités fait peine à voir.

Et pourtant, chacun sait que tout aurait pu changer. Le 2 janvier 1956, quand vous êtes allés voter, vous aviez exprimé clairement votre volonté. Une majorité de gauche avait été élue pour faire la Paix en Algérie et une politique de progrès social.

Au contraire, la guerre s'est développée et la misère a grandi.

Le moment est venu pour les électrices et les électeurs de juger qui porte la responsabilité de cette situation et d'apprécier à leurs actes les Partis et les candidats qui se présentent à vos suffrages.

Les promesses et les actes

Souvenez-vous, dans sa campagne électorale de 1956, Guy MOLLET avait promis : « Le premier devoir du gouvernement sera de faire la Paix en Algérie ».

Chef du gouvernement, il décida de tenir les communistes à l'écart, il poursuivit la politique des gouvernements réactionnaires qui l'avaient précédé. Le 6 février 1956, il capitula devant les gros colons et les fascistes d'Alger.

Avec LACOSTE, il s'opposa à toutes négociations, il développa la guerre et la répression, envoyant les soldats du contingent en Algérie, tandis que le peuple laborieux était accablé sous le poids des charges de guerre.

Cette politique du secrétaire général de la S.F.I.O. n'est pas accidentelle.

Depuis plus de dix ans, l'anticommunisme, la division ouvrière, l'entente avec la réaction ont guidé tous ses actes.

C'est encore par anticommunisme qu'en mai dernier, il poignarda dans le dos le grand mouvement républicain qui déferlait sur le pays et ouvrit « la voie légale » à la manœuvre d'intimidation des fascistes d'Alger.

Aujourd'hui encore, il siège au gouvernement aux côtés de SOUSTELLE, PINAY, PFIMLIN, ces représentants de la pire réaction.

Cette collusion est la cause de tous vos malheurs, de toutes vos misères.

Et c'est cette politique anticommuniste et de division ouvrière que le candidat socialiste DARCHICOURT a toujours soutenue.

C'est pourquoi, le devoir des travailleurs est d'aller voter contre la réaction et ses alliés les dirigeants socialistes.

Le péril réactionnaire

Aujourd'hui, une constitution autoritaire a été votée. Les réactionnaires, les pires ennemis de la classe ouvrière siègent au gouvernement. Qui peut croire qu'une politique neuve et hardiment sociale pourrait être l'œuvre des anciens R.P.F., de SOUSTELLE, des Indépendants de DUCHET et PINAY, des M.R.P. de PFIMLIN ?

Leur présence au gouvernement est d'autant plus grave que déjà le chômage apparait dans certaines usines et menace les mineurs. La réaction est décidée à faire payer les frais de la crise aux ouvriers, aux vieux travailleurs, aux familles nombreuses, aux pauvres gens, déjà frappés par l'augmentation des prix.

C'est pourquoi, les électeurs refuseront leurs suffrages au candidat du M.R.P. CARPENTIER et CORNETTE, candidat de Soustelle.

Pour une opposition efficace

Pour faire face au péril réactionnaire, il faut à l'Assemblée une solide opposition ouvrière et républicaine.

Seuls les élus communistes, s'appuyant sur des millions de suffrages sont capables de tenir en respect la réaction.

Les travailleurs savent qu'il est impossible de compter sur la prétendue opposition d'un Guy Mollet et des dirigeants socialistes, puisqu'ils sont les alliés de cette même droite réactionnaire qu'ils font mine de combattre.

Les ouvriers, les mineurs n'ont pas oublié que les grandes conquêtes sociales et politiques de 1936 et des lendemains de la libération, leurs rares moments de bonheur, ont toujours été arrachés grâce à l'action des députés communistes.

C'est encore grâce aux 150 députés communistes que furent obtenus dans la dernière législature les trois semaines de congés payés, le fonds d'allocation vieillesse et la réduction des abattements de zone.

Ainsi, les élus communistes sont des élus efficaces qui se battent pour faire aboutir leurs promesses électorales. Demain, comme hier, ils mettront tout en œuvre pour que l'Assemblée Nationale se prononce sur les différents points de notre programme électoral. Ils soutiendront toutes les initiatives, y compris celles venant du gouvernement, qui iront dans le sens de tel ou tel point du programme.

VOTEZ COMMUNISTE

Le 23 novembre, les travailleurs et les républicains voteront en masse pour le Parti qui œuvre de toutes ses forces à l'unité ouvrière et à l'union des républicains.

Ils voteront pour le Parti qui ne porte aucune responsabilité dans la néfaste politique qui a été pratiquée depuis plus de 10 ans par tous les gouvernements qui se sont succédé.

Ils voteront pour **Joseph LEGRAND** et son remplaçant **René SIX**

candidats du Parti qui travaille à faire une France forte, libre et heureuse.

Vu les Candidats.

Imprimerie Ouvrière, Lens. — Novembre 1958.